

PARTIE 1 : PROCEDURE D'APPEL D'OFFRES

I. Avis d'Appel d'Offres Ouvert National (A commander) N°DNCMP /.../F/2026-2027 pour la fourniture des pneus.

Date de Publication : 17.1.2026

Date d'Ouverture des offres : 5.8.2026

1. Objet du marché :

L'Office Burundais des Recettes (OBR) invite, par le présent Appel d'Offres, les soumissionnaires admis à concourir, à présenter leurs offres sous enveloppes fermées pour «**la fourniture des pneus** » dont les spécifications techniques se trouvent dans la 2^{ème} partie du présent Dossier d'Appel d'Offres.

2. Financement du marché

Le marché sera financé sur le Budget Général de l'Etat, exercice budgétaire 2026-2027.

3. Spécifications du marché

La passation du marché sera conduite par Appel d'Offres Ouvert National (à commande), tel que défini dans le Code des Marchés Publics du Burundi.

Les fournitures prévues dans ce marché seront livrées chaque fois de besoins sur commande durant une année.

4. Conditions de participation.

La participation au marché est ouverte, à égalité de conditions, à toutes les personnes physiques ou morales possédant les conditions juridiques, techniques et financières nécessaires à l'exécution de ce marché.

Ne peut participer à l'appel d'offres, tout soumissionnaire concerné par l'une des règles d'incapacité énumérée à l'article 161 du Code des Marchés Publics en vigueur au Burundi.

5. Consultation et acquisition du Dossier d'Appel d'Offres

Le Dossier d'Appel d'Offres pourra être consulté sur le site officiel de l'OBR ou être obtenu physiquement au Service en charge des approvisionnements de l'OBR, Immeuble VIRAGO COMPLEX, Quartier Industriel, Avenue de la Tanzanie, N°936a/A, B.P. 3465 Bujumbura II, 3^{ème} étage sur présentation d'un bordereau de versement d'un montant de cinquante mille francs burundais (50.000BIF) au compte de l'OBR N° CC10003 (sous-compte de transit des recettes non fiscales) ouvert à la Banque de la République du Burundi.

Toute question concernant le présent Appel d'Offres doit être adressée par écrit, au Commissariat des Services Généraux de l'OBR.

6. Présentation de l'offre

Les soumissionnaires devront présenter leurs offres en 5 exemplaires dont un original et 4 copies en mentionnant clairement sur les exemplaires « ORIGINAL » ou « COPIE » selon le cas.

Les offres seront accompagnées d'une garantie de soumission de huit millions (8.000.000 BIF). La garantie devra être délivrée par une banque ou toute institution financière agréée par la Banque de la République du Burundi (BRB)) et est libellée en Francs Burundais.

Les soumissionnaires devront préciser dans leurs offres les adresses physiques et électroniques des institutions financières émettrices de ces garanties

Les offres seront déposées au Commissariat des Services Généraux de l'Office Burundais des Recettes (OBR) sis Rohero, Immeuble VIRAGO COMPLEX, Quartier Industriel, Avenue de la Tanzanie, N°936a/A, B.P. 3465 Bujumbura II, Tél : 22282146/22282216 au plus tard le 5...../8...../2026 à 09 h 30'.

NB. Les offres doivent être paginées, paraphées et comprendront une table des matières pour faciliter le travail de vérification.

7. La validité des offres

Les offres demeureront valides pendant une période de 90 jours calendaires comptés à partir de la date d'ouverture des offres.

8. Date limite de dépôt des offres

Toutes les offres doivent être déposées à l'adresse ci-dessus indiquée au plus tard le 5...../8...../ 2026 à 09 h 30 min. Toute offre déposée après l'heure et la date limite ne sera pas prise en considération lors de la séance d'ouverture des offres.

9. Séance d'ouverture des offres

Les offres seront ouvertes le 5...../8...../2026 à 10h00 en présence des soumissionnaires qui le souhaitent ou de leurs représentants, dans l'une des salles de l'OBR, Immeuble VIRAGO COMPLEX, Quartier Industriel, Avenue de la Tanzanie, N°936a/A.

Conformément à l'article 22 alinéa 9 du Code des Marchés Publics, un cadre de la Direction Nationale de Contrôle des Marchés Publics (DNCMP) assistera à la séance d'ouverture des offres.

10. Adresse

L'adresse à laquelle il est fait référence ci-dessus est l'Office Burundais des Recettes sis à Rohero, Immeuble VIRAGO COMPLEX, Quartier Industriel, Avenue de la Tanzanie, N°936a/A, B.P. 3465 Bujumbura II, Tél : 22282146/22282216.

11. Critères de qualification

Les exigences en matière de qualification seront la conformité de l'offre technique par rapport aux exigences du DAO et de l'offre financière la moins disante.

Fait à Bujumbura, le 15/07/2026

**LE COMMISSAIRE DES SERVICES GENERAUX ET
RESPONSABLE DES MARCHES PUBLICS PERSONNE**


Cyrille NKANUYE